

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

MARCHE N°003/M/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL DE FORMATION (RF)

SECTEUR : ENERGIE

METIER : AGENT D'ENTRETIEN D'ESPACES

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE




Fiscagest Consulting & Contractor

Le Consultant

FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR

Situé Face SHO-YAOUNDE : / BP : 5545 / Tél : 699 89 40 69

E-mail : gedeonjoe@yahoo.fr / NIU : M031100037145A / RC/YAO/2011/B216

Août 2024

TABLE DES MATIERES

EQUIPE DE PRODUCTION	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
LISTE DES PERSONNES CONSULTEES.....	v
PRESENTATION D'UN REFERENTIEL DE FORMATION	1
PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS	2
DESCRIPTION SYNTHÈSE DU REFERENTIEL DE FORMATION	3
PREMIERE PARTIE : OBJETS DE LA FORMATION	6
BUTS DU REFERENTIEL	7
ÉNONCE DES COMPETENCES.....	8
MATRICE DES OBJETS DE FORMATION.....	9
LOGIGRAMME	11
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DETAILLEE DES COMPETENCES DU REFERENTIEL.....	13
Module N°01: Métier et formation	14
Module N°02 : Communication en milieu professionnel	16
Module N°03 : Hygiène, Santé, sécurité et Environnement	17
Module N° 04 : Techniques de base de botanique, sylviculture et horticulture	18
Module N° 05 : Dessin.....	27
Module N° 06 : Techniques horticoles et végétalisation des espaces.....	20
Module N° 07: Aménagement paysager	21
Module N° 08 : Techniques d'entretien d'espaces	23
Module N°9 : : Maçonnerie paysagère	25
Module N° 10 : Maintenance des équipements	29
Module N°11 : Entrepreneuriat.....	31
Module N°12: Stage professionnel	33
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	35

EQUIPE DE PRODUCTION

N°	Noms et Prénoms	Structures	Qualifications
1	Dr. TCHOMGOUO NZALLI Gédéon	Fiscagest Consulting and Contractor	Directeur de projet, Directeur Général
2	BELINGA BESSALA Simon	Fiscagest Consulting and Contractor	Chef de mission
3	ANONG Léon	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
4	Dr. TELLA NEGOU Martial Larios	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
5	ZO'OBO MVONDO Yves Bertrand	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
6	SOUA Augustin Boris	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
7	AVOM MBOMBELE Vianney Sabbas	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
8	NDONGO Georges	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
9	NNOUBIGNIE Yves Emmanuel	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
10	TOUKAM Diandra	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
11	NDENE Rosine Marina	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel de Formation (RF) a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier Ouvrier d'entretien d'espaces vert au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel de Formation.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
DQP	Diplôme de Qualification Professionnelle
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
GP	Guide Pédagogique
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel de Métier-Compétences
RAST	Rapport d'Analyse de Situation de Travail
REVA	Référentiel d'évaluation
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

LISTE DES PERSONNES CONSULTEES

N°	Noms et Prénoms	Entreprises	Qualification
01	KOUPO Daniel	Auto emploi	Technicien
02	SOUA Augustin Boris	Auto emploi	Technicien
03	AVOM MBOMBELE Vianney	Auto emploi	Technicien
04	ZO'OBO MVONDO Bertrand	Auto emploi	Technicien
05	NDONGO GEORGES Guerouane	Auto emploi	Technicien
06	MBANDJA Pierre	Auto emploi	Technicien

PRESENTATION D'UN REFERENTIEL DE FORMATION

a) Nature

Le Référentiel de Formation ou Programme présente un ensemble cohérent et significatif de compétences à acquérir. Il est conçu selon une démarche qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts ainsi que les moyens pour réaliser la formation.

Le référentiel de formation constitue un outil de référence dont une partie ou la totalité a un caractère prescriptif, c'est-à-dire obligatoire.

Les compétences du référentiel incluent une description des résultats attendus au terme de la formation, elles ont une influence directe sur le choix des activités pratiques et théoriques d'enseignement et d'apprentissage. Cependant, le référentiel de formation ne comprend ni les activités pratiques, ni les contenus de cours, ni les stratégies, ni même les moyens d'enseignement et de formation. Le référentiel d'évaluation et les guides pédagogiques et d'organisation pédagogique et matérielle apportent plus de précisions en ces domaines et suggèrent diverses approches et divers contenus de formation. Le référentiel de formation est également un outil de référence pour l'évaluation des apprentissages et la validation des acquis de l'expérience (VAE). Ainsi, pour obtenir leur Diplôme de fin de formation, les apprenants doivent démontrer qu'ils ont maîtrisé les compétences inscrites dans le référentiel de formation. Les instruments d'évaluation de la formation et de validation des acquis sont conçus en fonction de ce document.

En somme, le référentiel de formation est une source d'information exhaustive sur les compétences attendues pour l'exercice d'un métier, au seuil du marché du travail.

b) Structure

Le référentiel de formation se divise en deux parties. La première, d'intérêt général, contient quatre éléments : les buts du référentiel, les énoncés des compétences (compétences générales, compétences spécifiques), la matrice des objets de formation et le logigramme. Dans la deuxième partie du référentiel, on décrit les composantes de chacune des compétences retenues pour la formation.

c) Finalité

Le Référentiel de formation a pour finalité de permettre la formation des personnes aptes à exercer le métier pour lequel le Référentiel a été élaboré avec l'appui de méthodologues, de professionnels de formation et d'experts-métiers.

Dans un Référentiel de formation, la description générale du métier visé est une synthèse des tâches et opérations qui y sont associées. Elle porte de plus sur les principaux champs et secteurs d'activité, les différents outils techniques ou technologies utilisés et les principales responsabilités qui s'y rattachent. Cette synthèse est constituée à partir de l'information contenue dans le Rapport d'Analyse de Situation de Travail (RAST) et des choix effectués au moment de la détermination des compétences. Les buts du référentiel de formation traduisent les orientations particulières en matière de formation professionnelle pour l'emploi.

d) Éléments prescriptifs

Le Référentiel de formation professionnelle au Cameroun comprend : le Référentiel métier-compétences (RMC), le Référentiel de formation (RF), le Référentiel d'évaluation (REVA), le Guide pédagogique (GP), le Guide d'organisation pédagogique et matérielle (GOPM), avec une distinction entre les différents documents. C'est ainsi qu'on peut distinguer : les référentiels et les guides.

Essentiellement, ce qui distingue les Référentiels des autres documents est le fait qu'ils devraient comporter des éléments prescriptifs ou d'application obligatoire pour toutes des Structures de formation.

Les guides et autres documents présentent des informations facultatives, élaborées et rendues disponibles pour faciliter la réalisation de la formation. Les compétences issues du Référentiel de métier-compétences (RMC) et celles retenues dans le scénario de formation du Référentiel de formation (RF) constituent l'essence même de la formation. Au Cameroun, leur application n'est ni facultative ni optionnelle.

En résumé, ont un caractère prescriptif :

- la liste des compétences ;
- chaque compétence traduite en comportement : l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation, les critères de performance ;
- chaque compétence traduite en situation : l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation, la situation de mise en œuvre de la compétence, les critères d'engagement dans la démarche ;
- la durée totale du référentiel de formation (la durée de la formation liée à chaque module reste facultative pour accorder une certaine souplesse aux structures de formation et aux équipes de formateurs / enseignants pour prendre en considération le contexte, le rythme d'apprentissage et les besoins des apprenants) ;
- le temps de réalisation de l'évaluation.
- Présentation des concepts et des principales définitions.

PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

a. Compétence

Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles qu'une tâche ou une activité de travail.

b. Compétences particulières

Compétences directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier.

c. Compétences générales

Compétences correspondant à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent à leur exécution. Ces activités sont généralement communes à plusieurs tâches et

transférables à plusieurs situations de travail. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale.

d. Compétence traduite en comportement

Se prête surtout aux apprentissages faciles à circonscrire et pour lesquels on possède des données objectives. Cette méthode s'applique bien à la définition de comportements relatifs aux tâches ou aux productions propres à un métier.

e. Compétence traduite en situation

Présente une démarche dans laquelle s'inscrit une personne en vue d'un développement personnel et professionnel. Cette méthode s'applique mieux s'il s'agit de viser particulièrement l'acquisition de compétences qui présentent une forte composante liée à des attitudes ou à des savoir-être. Elle permet de prendre en compte les dimensions profondes de la personnalité, des valeurs et des attitudes.

f. Contexte de réalisation

Renseigne sur la situation de mise en œuvre de la compétence au seuil du marché du travail. Il permet de circonscrire et de mieux comprendre l'ampleur, l'importance et le champ d'application de la compétence. Il contribue à en fixer les limites et à saisir son degré de complexité.

g. Critères de performance

Définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par ricochet, de la compétence elle-même.

h. Critères d'engagement dans la démarche

Sont à la compétence traduite en situation ce que les critères de performance sont à la compétence traduite en comportement. Ils permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence.

DESCRIPTION SYNTHESE DU REFERENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (elles-mêmes découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition des compétences par l'apprenant et leurs évaluations. Le scénario de formation est complété par deux autres éléments :

- la détermination du nombre d'heures d'enseignement de chaque compétence ;
- l'établissement d'une séquence d'apprentissage qui détermine l'ordre logique d'acquisition de la compétence.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences.

L'exercice d'un métier met à contribution un ensemble de compétences en interrelation à un moment donné de l'exécution des tâches et des opérations. Ces interrelations sont mises en évidence dans la matrice des compétences contenue dans le Référentiel de Métier-Compétences. Le référentiel

de formation prend en considération ces interrelations et les transpose dans la description des compétences qui constitue son essence même.

Cette transposition conduit à un référentiel de formation qui est d'abord pertinent, c'est-à-dire qui respecte les caractéristiques et les exigences du métier. Il est aussi cohérent, pour maintenir un équilibre entre les composantes et être applicable et réalisable. Ces dernières caractéristiques signifient que les compétences d'un référentiel doivent prendre en considération les moyens accessibles, mais qu'elles doivent également être formulées de façon à faciliter leur acquisition par l'apprenant. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation mise sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Enfin, il importe de bien prendre en considération les liens entre les diverses compétences d'une part, et entre les compétences et le processus de travail d'autre part, pour bien décrire les compétences et la nature des relations qui les unissent.

En se servant des deux outils de base utilisés pour l'élaboration du référentiel de métier-compétences, à savoir la matrice des compétences et la table de correspondance, il est possible de produire un scénario de formation sous la forme de la matrice des objets de formation, le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences et une description détaillée des compétences en comportement ou en situation.

Liste des compétences du référentiel de formation

N°	Énoncé de la compétence	Durée	CP	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
1	Se situer au regard du métier et de la formation	30	0	30	2	S	G	Métier et Formation
2	Communiquer en milieu professionnel	45	0	45	3	S	G	Communication en milieu professionnel
3	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	45	0	45	3	S	G	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
4	Utiliser les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture	60	0	60	4	C	G	Éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture
5	Lire et interpréter des plans techniques, des croquis paysagère	60	60	0	4	C	P	Dessin
6	Appliquer les techniques horticoles et végétalisation des espaces	90	90	0	6	C	P	Techniques horticoles et végétalisation des espaces
7	Effectuer les travaux d'aménagement paysager	90	90	0	6	C	P	Travaux d'aménagement paysager
8	Appliquer les techniques d'entretien d'espaces	90	90	0	6	C	P	Techniques d'entretien d'espaces
9	Réaliser la maçonnerie paysagère	75	75	0	5	C	P	Maçonnerie paysagère
10	Assurer la maintenance des équipements	90	90	0	6	C	P	Maintenance des équipements
11	Rechercher un emploi	45	0	45	3	S	G	Entreprenariat
12	S'intégrer en milieu professionnel	315	315	0	21	S	P	Stage professionnel
	Total	1035	810	225	69			
			78, 26%	21,74%				

PREMIERE PARTIE : OBJETS DE LA FORMATION

BUTS DU REFERENTIEL

Les buts du référentiel de formation traduisent les orientations particulières en matière de formation professionnelle pour l'emploi. Il reprend aussi les buts généraux de formation professionnelle. Le Référentiel de formation prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur de l'Agro-industrie pouvant mener des activités de l'Ouvrier d'entretien d'espaces, seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou en auto emploi.

La nature du travail et les caractéristiques de l'environnement imposent à l'Ouvrier d'entretien d'espaces de respecter strictement les règles et les consignes de sécurité autant pour la protection des travailleurs que de celle de l'environnement. Il doit aussi maîtriser les techniques de secourisme et de survie.

Étant donné que l'ouvrier d'entretien d'espaces souvent en équipe ou supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles, tout en veillant à préserver l'image de l'entreprise pour laquelle il réalise les activités d'installation et de maintenance de système domotique.

Outre les compétences liées directement au métier l'Agent d'entretien d'espaces, le référentiel de formation vise, conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice de son métier, soit :
 - Lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à son métier ;
 - Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - Lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de son métier ;
 - Lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - Lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;
 - Lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
 - Lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
 - Lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - Lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements ;
 - Lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par le développement de ses habiletés interpersonnelles et celles liées au travail d'équipe et à la gestion des responsabilités au sein d'une équipe.

ÉNONCE DES COMPÉTENCES.

a) Compétences générales

N°	Compétences générales	Tâches liées
01	Se situer au regard du métier et de la formation	1
02	Communiquer en milieu professionnel	1, 2, 3, 4, 5,6,7
03	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	3, 4, 5,6,7
04	Utiliser les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture	1, 2, 3, 4, 5,6,7
05	Rechercher un emploi	1, 2, 3, 4, 5

b) Compétences particulières

N°	Compétences particulières	Tâches liées
06	Lire et interpréter des plans techniques, des croquis paysagère	2, 3, 4, 5,6,7
07	Appliquer les techniques horticoles et végétalisation des espaces	1, 2, 3, 4, 5,6,7
08	Effectuer les travaux d'aménagement paysager	2, 3, 4, 5,6,7
09	Appliquer les techniques d'entretien d'espaces	1, 2, 3, 4, 5,6,7
10	Réaliser la maçonnerie paysagère	1, 2, 3, 4, 5,6,7
11	Assurer la maintenance des équipements	2, 3, 4, 5,6,7
12	S'intégrer en milieu professionnel	1, 2, 3, 4, 5,6

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

C'est un tableau à double entrée. Il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui unissent des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale.

Le lien fonctionnel (O) entre une compétence particulière et une compétence générale indique que, dans le référentiel de formation, la relation qui existe dans le marché de travail est prise en compte.

Le lien fonctionnel (Δ) entre une compétence particulière et une ou plusieurs étapes du processus de travail annonce qu'au cours de l'acquisition de cette compétence, les étapes sont intégrées.

Malgré les liens existants sur le marché du travail, les symboles O et Δ ne sont pas noircis, indiquant que ceux-ci ne sont pas pris en considération dans la formation, c'est-à-dire dans l'acquisition des compétences particulières.

La matrice des objets de formation présente également les durées de formation retenues pour l'enseignement technologique, l'apprentissage pratique de chacune des compétences et leur évaluation.

Les compétences sont placées dans la matrice des objets de formation selon un ordre séquentiel, allant du premier module au dernier.

Les indications (C) et (S) présentent une compétence traduite en comportement et une compétence traduite en situation respectivement.

De manière globale, la matrice des objets de formation ci-dessous présente une démarche intégrée de la formation qui est reprise schématiquement dans le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences.

La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression dans la complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'apprenant. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre à privilégier pour la formation et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

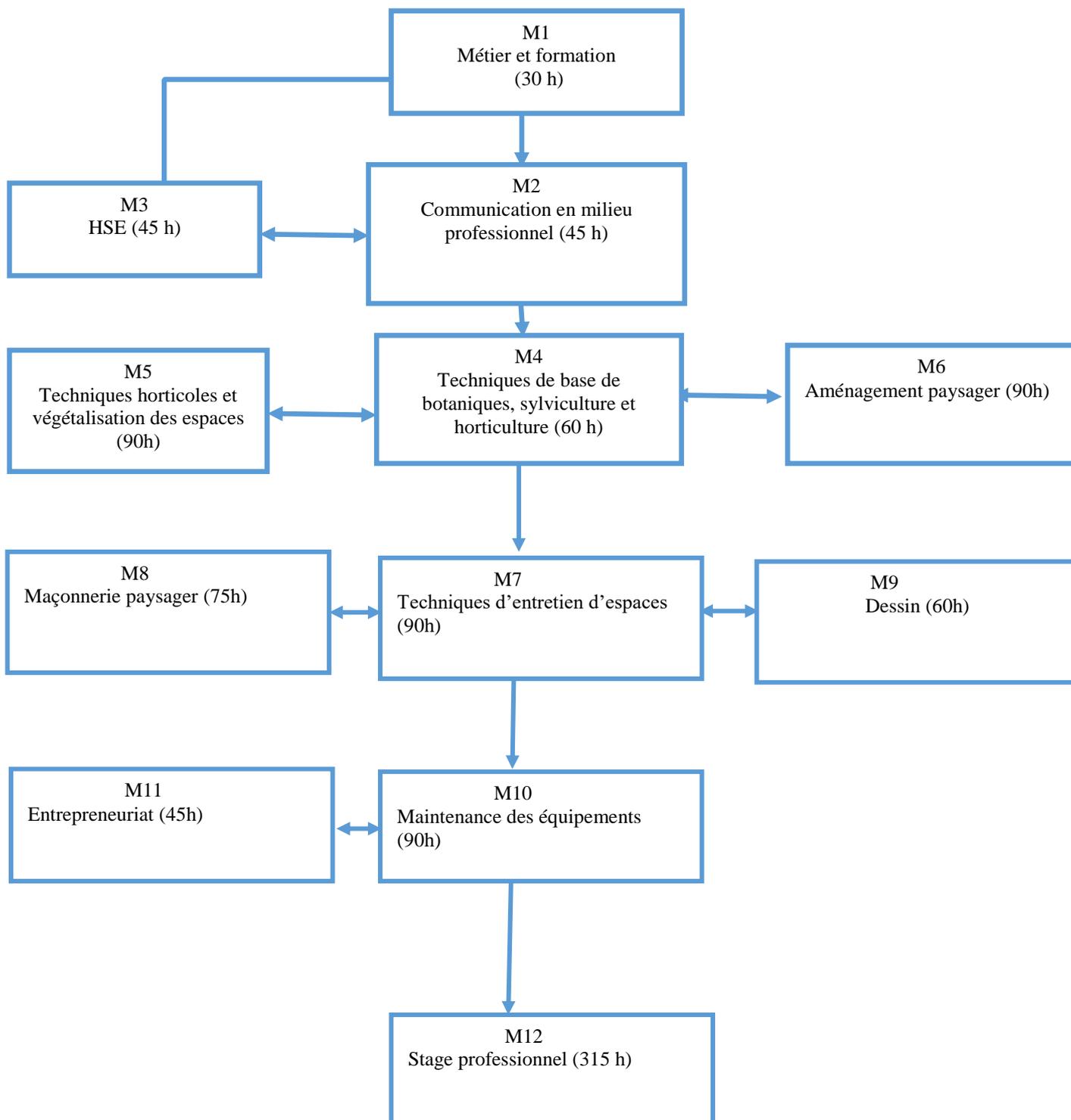
Domoticien (Technicien)				Compétences générales					Processus de travail					
	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (heure)	Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Utiliser les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture	Rechercher un emploi	Analyser les besoins du client	Organiser le travail	Exécuter le travail en adoptant les mesures de sécurité	Contrôler la qualité du travail		
Numéro de la compétence				1	2	3	4	11						5
Type d'objectif				S	S	S	C	S						
Durée (heure)				30	45	45	60	45					225	
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES														
Lire et interpréter des plans techniques, des croquis paysagère	5	C	60	○	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Appliquer les techniques horticoles et végétalisation des espaces	6	C	90	○	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Effectuer les travaux d'aménagement paysager	7	C	90	○	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Appliquer les techniques d'entretien d'espaces	8	C	90	○	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Réaliser la maçonnerie paysagère	9	C	75	○	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Assurer la maintenance des équipements	10	C	90	○	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
S'intégrer en milieu professionnel	12	S	315	○	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Durée de la formation (heures)			810										1035	
Nombre de compétences	7													12

○ : Existence d'un lien fonctionnel △ : Existence d'un lien fonctionnel ● : Application pédagogique ▲ : Application pédagogique

LOGIGRAMME

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences. Celles-ci peuvent être distribuées par semestre en tenant compte de leur niveau de complexité et des liens établis entre elles.

Le logigramme assure une planification globale de l'ensemble des compétences du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences.



DEUXIEME PARTIE :
PRESENTATION DETAILLEE DES COMPETENCES DU REFERENTIEL

Module N°01: Métier et formation		Code : MEFO01	Durée : 30 heures
ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN SITAUTION : Se situer au regard du métier et de la formation			
CONTEXTE DE REALISATION			
A l'aide des données à jour sur le métier ; Au contact de personnes ressources du métier ou en milieu de travail ; A l'occasion d'une démarche d'orientation ou de réorientation professionnelle.			
ELEMENTS DE COMPETENCE	MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE		CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE
1- S'informer sur le métier	1.1 S'informer à propos du marché du travail : perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, critères et processus de sélection des candidats 1.2 S'informer de la nature et des exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant de l'industrie, d'examens de documentation, etc. 1.3 Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier 1.4 Présenter les données collectées et discuter de sa perception du métier		<ul style="list-style-type: none"> • Collecte judicieuse de l'information sur la majorité des sujets à traiter • Présentation judicieuse de sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données collectées
2- S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche	2.1 S'informer à propos du programme d'études, de la démarche de formation et de l'évaluation 2.2 Discuter de la concordance du programme de formation à la situation de travail 2.3 Faire part de ses premières réactions en ce qui a trait à la formation		<ul style="list-style-type: none"> • Exposition de sa perception de la démarche de formation au cours d'une plénière

<p>3- Évaluer et confirmer son engagement</p>	<p>3.1 Faire un bilan de ses goûts, de ses aptitudes, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles 3.2 Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail ; 3.3 Identifier les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra palier 3.4 Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation 3.5 Examiner la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation correcte d'un bilan de ses goûts, aptitudes, connaissances du domaine ainsi que de ses qualités personnelles • Justification de sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation • Détermination correcte de son attirance pour l'auto-emploi
---	---	--

Module N°02 : Communication en milieu professionnel		Code : COMM02	Durée :45heures
Enonce de la compétence traduite en situation : communiquer en milieu professionnel : <i>Apprendre le jargon professionnel</i>			
CONTEXTE DE REALISATION A partir des documents et ressources techniques ; A partir des principes de communication ; A l'aide des matériels et outillages appropriés ; A partir d'une situation de travail.			
ELEMENTS DE COMPETENCE	MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE	CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE	
1- S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail	○ Appréhender le langage professionnel 1.2 Utiliser les connaissances du lexique professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message • Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte. 	
2-Traiter les informations	1. Relever les propos essentiels du texte 2.2 Repérer et classer les thèmes du texte	<ul style="list-style-type: none"> • Reformulation juste des éléments importants des propos du texte • Classement approprié des principales manifestations thématiques. 	
3- Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale	3.1 Présenter une pratique professionnelle 3.2 Présenter une situation de travail 3.3 Expérimenter des situations de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Production judicieuse d'un message. • Élaboration conforme d'un plan de rédaction. 	
4- Communiquer oralement	4.1 S'informer des principes généraux de la communication orale 4.2 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Appropriation parfaite des principes de communication • Expression avec éloquence des sujets. 	
5- Rendre compte de son activité	5.1 Rendre compte du résultat d'une activité 5.2 Faire part d'une situation inhabituelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Application correcte des techniques de rédaction • Rédaction correcte compte rendu 	

Module N°03 : Hygiène, Santé, sécurité et Environnement		Code : HSSE03	Durée : 45h
Enoncé de la Compétence traduite en situation : Prévenir les atteintes liées à la santé, à l'hygiène, à la sécurité au travail et à l'environnement.			
CONTEXTE DE REALISATION :			
<ul style="list-style-type: none"> • Dans toute situation comportant des risques pour la santé et la sécurité de l'intervenant et de la clientèle. • A partir : <ul style="list-style-type: none"> - des lois, des règlements et des normes relatives à santé, à la sécurité au travail, à l'hygiène, à la salubrité et à la préservation de l'environnement ; - de consignes et d'instructions. • A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - d'accessoires et équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; - d'une trousse de premiers soins ; - de notices, de guides et de manuels d'utilisation. 			
CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :			
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des lois, des règlements et des normes. • Application correcte des mesures d'hygiène, de salubrité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement. • Intervention judicieuse en cas d'urgence. 			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1.	S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de la législation du travail. • Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail. • Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes. 	
2.	Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers. • Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels. • Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques. • Appréciation juste des risques associés à la situation. 	
3.	Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail. • Reconnaissance juste des mesures préventives. 	

Module N° 04 : Techniques de base de botanique, sylviculture et horticulture		CODE :TBSH04	Durée : 60 h
---	--	---------------------	---------------------

		<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise. • Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective.
4.	Intervenir en situation d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation juste de la gravité de la situation • Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants. • Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident. • Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.
5.	Prévenir les infections transmissibles sexuellement (IST), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge. • Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.
6.	Développer un comportement écologiquement responsable.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des normes environnementales. • Repérage de l'information pertinente sur des produits couramment utilisés (propriétés physiques et chimiques, interactions, impacts sur la santé, l'environnement, etc.) • Interprétation adéquate de fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). • Gestion appropriée des déchets. • Adoption des comportements visant à réduire l'émission des gaz à effet de serre.

Enoncé de la compétence traduite en comportement : Utiliser les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture

CONTEXTE DE REALISATION :

- En salle En salle/ atelier/dans une salle de formation
- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.
- À partir :
 - Des documents de référence
- À l'aide :
 - Plan de la flore
 - d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;
 - composants électriques et électroniques..

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :

- Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement
- Identification judicieuse des plantes
- Classification judicieuse des végétaux

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1	Classifier les végétaux	<ul style="list-style-type: none"> • Désignation judicieuse des végétaux • Identification judicieuse des grandes familles des végétaux • Regroupement judicieux des plantes • Identification judicieuse des végétaux
2	Utiliser les techniques sylvicoles en zones forestière	<ul style="list-style-type: none"> • Définition correcte des termes • Identification judicieuse des régimes forestiers • Application judicieuse des techniques sylvicoles
3	Identifier les éléments de base de botanique, sylviculture et horticulture	<ul style="list-style-type: none"> • Définition judicieuse des termes • Exploitation judicieuse des éléments de base de la botanique • Exploitation judicieuse des éléments de base de la sylviculture • Exploitation judicieuse des éléments de base de l'horticulture

Module N° 05 : Techniques horticoles et végétalisation des espaces		Code : THVE06	Durée : 60h
Énoncé de la compétence traduite en comportement : Appliquer les techniques horticoles et végétalisation des espaces			
<p>CONTEXTE DE RÉALISATION:</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide: <ul style="list-style-type: none"> - De documentation technique, de rapports, etc. ; - D'instruments, d'appareils, de matériel et d'équipement <p>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste des ouvrages de référence, de la documentation technique et des rapports. • Caractériser la zone agro écologique ; • Caractériser les systèmes de culture ; • Caractériser les systèmes de production. 			
<i>Éléments de compétence</i>		<i>Critères particuliers de performance</i>	
1	Utiliser les notions de base en agriculture et foresterie	<ul style="list-style-type: none"> • Définition correcte des concepts agricoles ; • Définition correcte des concepts d'horticulture ornementales ; • Maîtrise judicieuse es systèmes de reboisement ; • Caractérisation correcte des types d'agricultures ; • Identification judicieuse des zones agro écologique. 	
2	Choisir le système de culture	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des variétés • Identification judicieuse des systèmes de production des plantes • Identification judicieuse des liens entre l'agriculture et la foresterie. 	
3	Exploiter les techniques de protection des plantes	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic judicieux des ravageurs ; • Choix judicieux de la méthode de lutte contre les ravageurs ; • Choix judicieux des produits phytosanitaires • Utilisation des appareils de traitement ; • Distinction correcte des différentes morphologie et physiologie des végétaux 	
4	Choisir les fertilisants	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance judicieuse des lois de la fertilisation • Choix et utilisation judicieux des fertilisants ; • Choix judicieux du mode de fertilisation. 	

Module N° 06 : Aménagement paysager	Code :AMPA 07	Durée : 60h
--	----------------------	--------------------

Énoncé de la compétence traduite en comportement : Effectuer les travaux d'aménagement paysager

CONTEXTE DE REALISATION :

En relation avec des tiers (commanditaires, élus, fournisseurs, prestataires et usagers) l'amènent à partager son temps entre un travail sédentaire sur écran en présentiel ou à distance avec le siège de la structure et à l'extérieur, en visite ou en rendez-vous de chantier avec des horaires flexibles.

pour :

- le suivi et la lutte contre les bio-agresseurs, les espèces exotiques envahissantes ;
- la préservation et la gestion des ressources naturelles (énergies, eau, air, sol, biodiversité...);
- le suivi et l'entretien de la végétation et des installations ;
- l'utilisation des matériels et équipements ;
- la réduction et le traitement des déchets et la gestion des rémanents.
 - À l'aide :
 - documentation technique pertinente, en français et en anglais ;
 - schéma électrique et électronique
 - Système domotique

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE :

- Respect judicieux des consignes
- Utilisation correcte du matériel et outils
- Respect judicieux des références
- Respect judicieux des normes et réglementation

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1	Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager	<ul style="list-style-type: none"> • Planification correcte des activités et la logistique nécessaires aux chantiers • Gestion judicieuse des équipes au travail • Respect judicieux de mesure de sécurité et la mise en œuvre des réglementations
2	Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation judicieuse du diagnostic d'un espace avant interventions • Mise en place judicieuse de la végétation • Pilotage judicieux des opérations de gestion de la végétation
3	Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation correcte des travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux

		<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation judicieuse des ouvrages, infrastructures et réseaux
4	Effectuer les travaux des sols et la végétalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Création judicieuse d'espaces paysagers • Application correcte des techniques d'engazonnement • Application judicieuse de techniques de végétalisation • Entretien correct des sols
5	Assurer la gestion technicoéconomique de chantiers	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination correcte du coût d'un projet dans son environnement • Suivi technico-économique d'un chantier • Gestion efficace d'un aléa
6	Elaborer un projet d'aménagement paysager	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse judicieuse du site à aménager dans son contexte au regard d'une commande • Montage judicieux d'un projet d'aménagement paysager • Présentation judicieuse d'un projet d'aménagement paysager

Module N° 07 : Techniques d'entretien d'espaces		Code : TEESO08	Durée : 150h
Enoncé de la compétence traduite en comportement : Appliquer les techniques d'entretien d'espaces			
<p>CONTEXTE DE REALISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans un chantier - Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier de charge - de consignes orales ou d'informations écrites (plans, schémas ou croquis) transmises par son hiérarchique <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de plans, de schémas, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ; - des caractéristiques techniques des équipements/engins ; - d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; - d'instruments et d'appareils de mesure, de calcul et de contrôle ; - d'outils et d'outillage ; - de supports informatiques. <p>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. - Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires. - Lecture et interprétation des schémas et plans 			
<i>Éléments de compétence</i>		<i>Critères particuliers de performance</i>	
1	Entretien d'un espace paysager	<ul style="list-style-type: none"> • Identification judicieuse d'un végétal et contrôler son état sanitaire • Entretien judicieux d'une surface herbacée à semi-ligneuse • Taillage judicieux des arbres et des arbustes • Abattage et débitage judicieux d'un arbre de petites dimensions • Réalisation judicieuse des travaux du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux 	

		<ul style="list-style-type: none"> • Protection judicieuse des végétaux des parasites, maladies et adventices
2	Végétaliser un espace paysager	<ul style="list-style-type: none"> • Protection judicieuse des végétaux des parasites, maladies et adventices • Réalisation judicieuse d'un gazon ou une couverture végétale • Plantation correcte des arbres et des arbustes • Application judicieuse des techniques de végétalisation d'un espace paysager • Réalisation judicieuse d'un massif ornemental
3	Entretien des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager	<ul style="list-style-type: none"> • Protection correcte des végétaux des parasites, maladies et adventices • Pose et entretien judicieux des bordures et des clôtures • Entretien correct des circulations et des terrasses dans un espace paysager

Module N°8 : : Maçonnerie paysagère

Code :MAPA09

Durée : 75 h

Enoncé de la compétence traduite en comportement : Réaliser la maçonnerie paysagère

CONTEXTE DE REALISATION :

- dans un chantier
- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.

À partir :

- de problèmes réels ou simulés
- de consignes et d'instructions

À l'aide :

- des caractéristiques techniques des systèmes domotiques
- d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;
- d'instruments et d'appareils de mesure, de calcul et de contrôle ;
- d'outils et d'outillage ;

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :

- Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Conformité aux normes et aux tolérances.
- Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise.
- Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires.
- Utilisation appropriée des instruments de dépannage.
- Travail soigné.
- Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail.

Éléments de compétence

Critères particuliers de performance

<i>Éléments de compétence</i>		<i>Critères particuliers de performance</i>
1	Réaliser un diagnostic du site	<ul style="list-style-type: none">• Estimation judicieuse de la faisabilité du projet• Evaluation judicieuse des conditions d'usage.• Elaboration judicieuse d'un Cahier des Charges spécifique• Constitution exacte de la liste des documents administratifs

2	Mettre en place d'une couche de fondation	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification judicieuse du lieu d'implantation • Réalisation correcte des fouilles, • Réalisation judicieuse de la fondation
3	Effectuer les travaux de petites voiries	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation judicieuse des travaux préparatoires pour la mise en place d'un revêtement • Réalisation correcte du drainage • Elaboration judicieuse des spécificités et caractéristiques des pavés et des dalles en béton • Caractérisation judicieuse des matériaux paysagers • Réception judicieuse des ouvrages des bordures et des caniveaux
4	Réaliser les ouvrages d'eau maçonnés (bassin, fontaine, mares artificielles ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Conception judicieuse des bassins • Identification judicieuse des différents bassins d'ornement • Mise en œuvre judicieuse de l'étanchéité d'un bassin • Vérification judicieuse de la conformité et le bon état des plantes à leur réception • Choix judicieux des pompes

Module N° 09 : Dessin		Code : DESS05	Durée : 60 h
Énoncé de la compétence traduite en comportement : Lire et interpréter des plans techniques, des croquis paysagère			
CONTEXTE DE REALISATION :			
<ul style="list-style-type: none"> • Dans un atelier ou en salle de formation • Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision. 			
À partir :			
<ul style="list-style-type: none"> • Des plans • Du Cahier de charge 			
À l'aide :			
<ul style="list-style-type: none"> • de plans, de schémas, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ; • des caractéristiques techniques de conception et de fonctionnement des ouvrages de MAINTENANCIER BÂTIMENT ; • des normes concernant le travail à réaliser ; 			
CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :			
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. • Conformité aux normes et aux tolérances. • Conformité aux recommandations du client. • Utilisation appropriée des normes • Utilisation appropriée de l'outillage et des outils de dessin. • Utilisation appropriée des instruments de mesure. • Utilisation appropriée des notions de géométrie • Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail 			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1	Représenter un objet en perspective	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation judicieuse d'un objet en perspective cavalière • Représentation judicieuse d'un objet en perspective isométrique • Réalisation judicieuse de la mise en page 	
2	Lire les plans	<ul style="list-style-type: none"> • Identification judicieuse des traits • Distinction correcte des légendes d'un plan • Représentation judicieuse d'un objet à l'échelle 	

3	Lire les plans de situation et de masse	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation judicieuse d'un cartouche d'inscription • Lecture correcte d'un plan de situation • Interprétation correcte d'un plan d'implantation
4	Réaliser les vues en plan	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation judicieuse d'un plan de fondation • Représentation correcte du plan de rez de chaussée • Interprétation correcte du plan de l'étage et du grenier • Réalisation judicieuse des coupes verticales
5	Représenter les vues des façades	<ul style="list-style-type: none"> • Identification judicieuse des vues • Représentation correcte des différentes vues • Application judicieuse des normes
6	Réaliser la cotation	<ul style="list-style-type: none"> • Identification judicieuse des types de cotes • Représentation correcte des cotes de niveau • Cotation correcte des pentes

Module N° 10 : Maintenance des équipements		Code : MAINT 10	Durée : 90 h
Enoncé de la compétence traduite en comportement : Assurer la maintenance des équipements			
<p>CONTEXTE DE REALISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un atelier, en salle de formation ou sur un lieu de travail externe • En équipe, individuellement ou sous supervision. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - Des installations, Des orientations du client • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> - d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ; - d'équipements individuels de sécurité (EIS) et collectif de sécurité (ECS) ; - de plans, de schémas, d'abaques, de documents techniques et manuels de référence ; <p>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé, de sécurité et d'hygiène au travail. • Respect des normes de protection de l'environnement. • Application rigoureuse des consignes. • Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise. • Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires. • Utilisation appropriée des instruments de mesure, de calcul et de contrôle. 			
<i>Éléments de compétence</i>		<i>Critères particuliers de performance</i>	
1	Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise judicieuse du principe de fonctionnement des outils de diagnostic • Exploitation correcte des matériels d'aide au diagnostic • Formulation des hypothèses liées aux symptômes fonctionnels • Identification des causes de panne • Réalisation es tests, mesures et contrôles 	
2	Réaliser les interventions de premier niveau	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte des taches de maintenance de premier niveau • Mise en place correcte des interventions de premier niveau • Utilisation correcte des outils • Respect strict du processus 	

3	Entretien du matériel et des équipements de travail	<p>Mise en œuvre judicieuse des procédures de maintenance et de contrôle</p> <ul style="list-style-type: none">• Suivi judicieux des travaux courants de maintenance des équipements et des ouvrages• Utilisation correcte des outils
---	---	--

Module N°11 : Entrepreneuriat		Code : ENTR11	Durée :45 heures
Enonce de la compétence traduite en situation : Rechercher un emploi			
<p>CONTEXTE DE REALISATION</p> <p>A Individuellement ou en équipe</p> <p>À partir de</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signalement ou saisie d'opportunités • Initiatives personnelles <p>A l'aide de</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outils informatiques • Modèles courants de plans d'affaire • Sources d'informations spécialisées 			
ELEMENTS DE COMPETENCE	MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE	CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE	
1. Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Interpréter l'environnement économique • Étudier le marché de l'emploi • Adopter des stratégies individuelles pour une gamme de produits ou de services 	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation succincte de l'environnement économique • Interprétation succincte du marché • Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services 	
2. Planifier sa démarche de recherche d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les étapes d'une recherche d'emploi • Établir une liste d'employeurs potentiels • Déterminer les actions à entreprendre • Déterminer les étapes d'une relance 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi • Établissement d'une liste d'employeurs potentiels • Détermination appropriée des actions à entreprendre • Détermination juste des étapes d'une relance 	
3. S'approprier les techniques de recherche d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre à une interview, à une offre d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un CV • Rédiger une demande d'emploi/ lettre de motivation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction correcte d'un CV • Rédaction judicieuse d'une demande d'emploi, de la lettre de motivation. • Élaboration conforme d'un plan de rédaction.
4. S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les phases de montage d'un projet • Justifier le choix d'un projet de création d'entreprise • Identifier les besoins financiers de l'entreprise • Élaborer un business plan. 	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération correcte des phases de montage d'un projet ; • Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise ; • Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise • Élaboration correcte d'un business plan.

Module N°12: Stage professionnel	Code :STAG12	Durée :315 heures
Enonce de la compétence traduite en situation : S'intégrer en milieu professionnel		
<p>CONTEXTE DE REALISATION Dans un milieu professionnel En présence de l'encadreur de stage ou tuteur En présence des responsables de l'entreprise. A partir de l'exécution des tâches professionnelles A l'aide de la collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.</p>		
ELEMENTS DE COMPETENCE	MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE	CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE
1- Préparer son séjour en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage • S'informer sur l'organisation de l'entreprise • Se situer dans l'organisation de l'entreprise par rapport à la tâche et à la place occupée dans la structure. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise • Description exhaustive des tâches prévues pour son stage • Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire • Élaboration conforme du dossier de stage.
2- Respecter les principes de discipline et de déontologie	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les qualités personnelles et professionnelles • S'informer des consignes des supérieurs, de sécurité, des règlements de l'entreprise et des normes environnementales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales • Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles.

<p>3- Exécuter les activités en milieu de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Observer le contexte du travail • Effectuer diverses tâches professionnelles • Vérifier la satisfaction de l'encadreur par rapport aux activités effectuées • Relater ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution appropriée des tâches • Assimilation parfaite et démonstration des opérations liées au métier • Développement judicieux des attitudes professionnelles • Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise.
<p>4- Comparer ses perceptions aux réalités du métier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relater sa perception du métier avant et après le stage • Évaluer l'influence de l'expérience vécue sur le choix d'un futur emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé succinct de l'expérience de stage • Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi
<p>5- Rédiger le rapport de stage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur le plan de rédaction et du contenu d'un rapport de stage • Utiliser une expression soutenue dans la rédaction du rapport de stage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect judicieux des principes de la langue utilisée • Pertinence du contenu du rapport • Rédaction soignée et concise du rapport de stage.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Auricoste, I., 2003, « Urbanisme moderne et symbolique du gazon », *Communications*, no 74, p. 19-32.
2. Bertrand, G., 1972, « La “science du paysage”, une “science diagonale” », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. 43, fasc. 2, p. 127-134.
3. Bichindaritz, F. (dir.), 2006, *Enseigner le paysage* (t. 1 : Les enseignements du paysage dans les écoles d’architecture et de paysage, leurs débouchés, actuels et futurs – t. 2 : Quatre séminaires), Paris, ministère de la Culture et de la Communication/DAPA, 56 P.
4. Blanchon, B., 2007, « Pratiques et compétences paysagères dans les grands ensembles d’habitation, 1945-1975 », *Strates*, no 13, p. 149-167.
5. Henk Waayenberg, 1996, *Le jardinier potager sous les tropiques*, CTA, Postbus 380, 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas. Fax : + 31 317 460 067, P.71
6. Hervé DEVADEAU, 2021, *Action paysagère « construire la controverse »*, Edition Quac, 168 P.
7. Kabanyegeye, H et al., 2020, *Perception sur les espaces verts et leurs services écosystémiques par les acteurs locaux de la ville de Bujumbura (République du Burundi)*. *Tropicultura* (en ligne). Volume 38, numéro 3-4, 170 P.
8. Ministère de l’agriculture française, de l’agroalimentaire et de la forêt, 2015, *Référentiel de diplôme : Certificat d’Aptitude Professionnelle agricole « Jardinier paysagiste »*, Bureau des diplômes de l’enseignement technique 1^{er} avenue de Lowendal – 75700 Paris 07SP, P.51.
9. Moustier P., Pages J., 1997, « Le péri-urbain en Afrique : une agriculture en marge ? », *Économie rurale*, n° 241, pp. 48-55.
10. NKE Anne Rodrigue, 2016, *Valorisation des espaces récréatifs et développement du tourisme dans la ville de la Yaoundé. Mémoire présenté en vue de l’obtention du diplôme des professeurs de l’enseignement secondaire deuxième grade (Di.P.E.S.II)*. Université de Yaoundé I, Cameroun. 101 P.
11. Temple L., Moustier P., 2004, « Les fonctions et contraintes de l’agriculture périurbaine de quelques villes africaines (Yaoundé, Cotonou, Dakar) », *Cahiers Agricultures*, vol. 13, n° 1, pp. 15-22.
12. Temple L., Marquis S., David O., Simon S., 2008, « Le maraîchage périurbain à Yaoundé est-il un système de production localisé innovant ? », *Économies et sociétés*, n° 30, pp. 2309-2328.
13. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, *Les guides méthodologiques d’appui à la mise en œuvre de l’approche par compétences en formation professionnelle*, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.

14. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.
15. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.
16. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.